

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SEINE-MARITIME

**PROCES VERBAL DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LONDINIERES**

Date de Convocation

30.01.2023

L'An Deux mil vingt-trois le six février à 20h00

Date d'affichage

30.01.2023

le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
sous la Présidence de Madame Armelle BILOQUET, Maire

Nombre de Conseillers

Etaient présents : Mmes MARTEL Régine, WATTELIER Nathalie, LEGRAND Catherine,

En exercice : 15

DEBEAUVAIS Stéphanie, LEBOURG Angélique, - Sandra EVRARD, Marie-Claude DEPOIX

Présents : 15 (+2)

Mrs LECOURT Jacques, François HURARD, Michel COURTOIS, Sébastien ANGER, Jean-

Votants : 15

Marie DUMOUCHEL, Henri HUSSON, Patrice LEFORT - (Adrien COURTOIS)– (BELLET
Régine) -

Excusés : 0

Pouvoir : 0

Mme DEBEAUVAIS Stéphanie est élue secrétaire de séance.

Le PV du 12 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Les délibérations qui suivent sont acceptées à l'unanimité des membres présents sauf mention contraire.

**Eclairage Espace Jean Pierre DANCOURT
2023060201**

Mme le maire présente le projet de changement du système d'éclairage de l'espace Jean-Pierre DANCOURT situé
Route de Croixdalle à LONDINIERES – Ce changement consiste à installer un système nouvelle génération (LED)
Projet à hauteur de 19960€ HT.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- Accepte ce projet
- Accepte le plan de financement présenté
- Autorise Mme le maire à demander une subvention auprès du Ministère de la Transition écologique (Fonds Vert),
du Préfet de Seine Maritime (DETR) et du Conseil Départemental de la Seine Maritime.

**STEP : fourniture et pose d'un aeroflo
2023060202**

Mme le maire présente le projet de fourniture et de pose d'un aéroflo pour la STEP, devis proposé par la société
HYDRA à hauteur de 3585€ HT. (Installation dans le bac de dégraissage)
Le conseil municipal accepte ce devis.

**Etudes préalables réseau assainissement et modification DUP
2023060203**

Annule et remplace la précédente prise en conseil du 28 novembre 2022

Travaux sur le réseau

Le conseil municipal accepte le commencement des études préalables aux travaux sur le réseau d'assainissement et le lancement d'un appel d'offre pour déléguer la maîtrise d'œuvre de ce dossier. Celui-ci fait suite aux préconisations relevées lors du diagnostic assainissement.

Le conseil municipal sollicite une subvention du Département à hauteur de 150 000€ pour ces services et autorise Mme le maire à faire les demandes qui sont nécessaires.

Modification de notre DUP - en cours d'instruction. De plus nous devons procéder à une étude BAC (Délimitation du bassin d'alimentation de captage de notre station de pompage). Le conseil municipal sollicite une subvention du Département à hauteur de 100 000€ pour la réalisation de cette étude et autorise Mme le maire à faire les demandes qui sont nécessaires.

**Schéma de Défense incendie
2023060204**

Mme le maire présente le projet de maîtrise d'œuvre pour les mises en conformité de la défense extérieure contre l'incendie de la commune et de ses hameaux, projet à hauteur de 6840€ HT

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- Accepte le projet
- Accepte le devis du 02.02.2023 présenté par l'entreprise V3D.

Mme le maire revient sur le réseau incendie en place actuellement sur la commune : elle précise que pour une meilleure couverture incendie sur le territoire communal, une bouche incendie a été créée rue du Courmont. Le conseil municipal accepte le devis de la société HYDRA n° 3522123431 pour un montant de 4526.60€ HT et autorise le paiement de la facture qui en découle.

**Vidéo protection - Installation de caméras dans la commune.
2023060205**

Mme le maire présente le projet d'installation de caméras dans la commune afin de mettre en place un système de vidéoprotection à des endroits précis, à savoir :

2 à la mairie – 1 rue de Verdun – 1 espace Jean-Pierre DANCOURT

Projet à hauteur de 35113€ HT .

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- Accepte ce projet
- Accepte le plan de financement présenté
- Autorise Mme le maire à demander une subvention auprès du Conseil Départemental de la Seine Maritime et de l'Etat (DETR)

**Voirie – Rue de Boisselet
2023060206**

Mme le maire présente le projet de voirie rue du Boisselet - Projet à hauteur de 32590€ HT avec les options.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- Accepte ce projet
- Accepte le plan de financement présenté
- Autorise Mme le maire à demander une subvention auprès du Conseil Départemental de la Seine Maritime

**Vente du fonds de commerce rue du Général De Gaulle
2023060207**

Mme le maire revient sur la vente du fonds du commerce situé 9 rue du Général de Gaulle à SARL « Place aux terroirs ». Le conseil municipal valide les éléments suivants concernant cette vente :

- 1) Les éléments incorporels comprennent
La clientèle et l'achalandage
L'enseigne et le nom commercial
Le bénéfice de la licence de 4^{ème} catégorie

- 2) Les éléments corporels comprennent
Le matériel et le mobilier
Le prix consenti pour un montant global de 5000€.

**Dégrèvement facture eau
2023060208**

Un habitant de la commune demande un dégrèvement sur une partie de sa facture d'eaux consommée. Il a subi une fuite d'eau au niveau du réservoir de ses toilettes. Il a d'ailleurs reçu un courrier de SAUR l'informant d'une consommation inhabituelle.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de ne pas lui facturer la part de redevance communale correspondant aux eaux usées dans sa totalité mais calculée au prorata de sa consommation habituelle (soit)

**Dossiers demande de subventions
2023060209**

Dossier de demande de subvention de la part de :

Club éducation canine
Hand ball club
Restos du cœur

Ces dossiers seront consultés lors du conseil du vote du budget primitif 2023.

**Cartes cadeaux CCAS
2023060210**

Mme Martel relate qu'il a été distribué avant Noël aux aînés de la commune des Cartes Cadeaux à hauteur de 20 € pour les personnes seules (2 cartes de 10 €) et pour les personnes en couple , des Carte Cadeaux de 30 € (2 cartes de 15€) à dépenser chez les commerçants de Londinières avant le 31.03.2023.

Mme MARTEL annonce la venue du Cirque VENISSIA pour les résidents de la MARPA le 22 février – Le devis proposé s'élève à 350€ la prestation.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des élus présents, le conseil municipal accepte cette proposition de carte cadeaux ainsi présentés et les modalités de distribution ainsi que le paiement de la prestation concernant le cirque Venissia à hauteur de 350€

**Affaires courantes
2023060211**

Mme le maire revient sur les projets à venir afin de préparer les futurs investissements.

Le conseil municipal retient le projet d'extension de la voie douce du centre à l'étang.

Le conseil retient également la refecton de la rue des canadiens avec les trottoirs.

Mme le maire annonce que la signalisation aux abords du collège va être mise en place après les vacances de février pour installer la nouvelle réglementation rue de la Locardie.

Monsieur Dumouchel annonce l'installation d'un panneau « cédez le passage » rue de Trutin

Monsieur Courtois Adrien fait un point de présentation sur le dispositif « petit patrimoine rural » organisé par le Département. Le conseil municipal accepte d'adhérer à ce projet et propose de mettre en avant la tour de séchage des pompiers rue du maréchal leclerc.

**Affaires courantes – Devis BOURDON Tontes pelouses
202306021101**

Monsieur DUMOUCHEL propose le devis pour l'année 2023 de l'entreprise BOURDON concernant la tonte des pelouses. Devis à hauteur de 19636€
Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte ce devis.

**Questions diverses
2023060212**

Monsieur Courtois demande si les panneaux du plafond vont être remplacés au foyer. Mme le maire signale que cela est peu probable car cela impose de tout refaire.

Monsieur Husson fait état de l'accident survenu rue des granges et relate la demande de l'habitant à mettre en place une limitation de vitesses. Mme le maire en prend note.

Madame le maire relate le bilan de la réunion participation citoyenne de vendredi dernier et demande à ce que de nouveaux référents soient sollicités pour remplacer ceux qui sont sortis du dispositif.

L'ordre du jour à terme et les questions diverses également, la séance est levée à 21H30